

TERR-eSANTÉ ASSOCIÉ AU DMP

Terr-eSanté est la **solution régionale** qui vous permet de partager vos informations **avec vos professionnels de santé** et d'accéder à **des services dédiés**.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est votre **carnet de santé numérique**.

Dès lors que vous les y autorisez, vos professionnels de santé peuvent accéder aux principales informations contenues dans votre DMP : nom de la personne de confiance à prévenir en cas d'urgence, vos directives anticipées, des éléments de synthèse et de compte-rendu déposés par vos professionnels à l'échelle du territoire national.

Porté par l'Assurance Maladie, le DMP est alimenté par les acteurs de la santé sur l'ensemble du territoire national : il **favorise l'échange entre patients et professionnels de santé**.



POURQUOI UTILISER TERR-eSANTÉ ?

- ▶ Consultez les documents relatifs à votre santé (comptes rendus médicaux, etc.)
- ▶ Accédez directement aux informations essentielles contenues dans votre Dossier Médical Partagé
- ▶ Prenez vos rendez-vous médicaux, quelle que soit la solution utilisée par votre médecin
- ▶ Préparez vos séjours programmés en établissement de santé depuis chez vous
- ▶ Retrouvez vos objectifs de santé fixés avec vos professionnels et suivez leur avancée
- ▶ Recevez de la documentation utile de vos professionnels pour être mieux informé de votre suivi

AVEC QUI PARTAGER VOTRE DOSSIER ?

VOTRE CERCLE DE SANTÉ

Tous les professionnels et structures qui vous prennent en charge et vous accompagnent forment votre cercle de santé.

L'amélioration de votre parcours de santé implique une bonne coordination entre ces professionnels :

- professionnels de ville : médecin généraliste, gynécologue, pharmacien, ophtalmologue, kinésithérapeute, etc.
- laboratoires d'analyses
- hôpitaux & cliniques
- EHPAD, centres d'accueil de jour
- services sociaux

VOS PROCHES

Choisissez d'ouvrir votre dossier à vos proches pour qu'eux aussi vous accompagnent tout au long de votre parcours de santé.

Traitement des données personnelles

L'ARS Île-de-France et le GCS Sesan procèdent à un traitement de vos données personnelles pour permettre la mise en œuvre de la plateforme Terr-eSanté, dont les finalités sont rappelées sur la présente plaquette.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont sont investis les responsables du traitement (article 6.1.e) du Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016). Il est notamment nécessaire aux fins de médecine préventive, de diagnostics médicaux, de prise en charge sanitaire ou sociale et de gestion des systèmes et services de soins (article 9 2. h) du RGPD).

Les réponses aux demandes d'information de ce formulaire sont obligatoires. A défaut, votre demande d'ouverture de compte ne pourra pas être effective.

Les données personnelles enregistrées sont conservées pour la durée de l'utilisation du Service Terr-eSanté et postérieurement à la fermeture du compte en application des délais de prescription en matière de responsabilité médicale et ne peuvent être communiquées qu'aux utilisateurs autorisés, ayant bénéficiés de l'ouverture du Service dans les conditions décrites aux conditions générales d'utilisation.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée (loi informatique et libertés), vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données et retirer votre consentement au traitement de vos données à tout moment.

Pour toute information ou exercice des droits précités, vous pouvez contacter l'équipe support de Terr-eSanté par courriel à l'adresse : support@terr-esante.fr

Vous pouvez également saisir le délégué à la protection des données du GCS Sesan par courrier à l'adresse suivante : 6-8 rue Firmin Gillot 75015 PARIS ou par courriel à l'adresse : dpd@sesan.fr

Afin de rendre effective votre demande, il vous sera demandé de préciser le nom du traitement de données concerné ainsi que de justifier de votre identité.

Vous disposez enfin d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés.

Un service porté par l'ARS Île-de-France
et mis en œuvre par le GCS Sesan



CRÉEZ VOTRE DOSSIER DÈS MAINTENANT !

Completez ce formulaire de consentement
et remettez-le à votre médecin

OU

Rendez-vous sur www.terr-esante.fr
pour vous inscrire en ligne

Posez vos questions par mail à l'adresse
contact@terr-esante.fr

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Ville :

CP :

Pays :

homme femme

Adresse mail :

Le patient autorise
à créer son compte Terr-eSanté.

Le patient autorise en cas d'urgence
médicale ou de risque immédiat pour
sa santé, tout professionnel de santé à
accéder à son dossier Terr-eSanté.

Fait à le

Signature du patient (ou de son tuteur /
représentant légal)

TERR-eSANTÉ
est un service proposé
par l'Agence régionale
de santé Île-de-France

Terr-eSanté s'inscrit
dans le cadre du programme Ma Santé 2022



Agence régionale de santé Île-de-France
35 rue de la Gare - 75935 Paris Cedex 19
iledefrance.ars.sante.fr | [@ars_idf](https://twitter.com/ars_idf)



Et mis en œuvre par

©ARS Île-de-France - Département Communication | Crédits : thinkstockphotos.fr - mai 2019



**UNE
ÉQUIPE
POUR
VOTRE
SANTÉ**

Facilitez la collaboration
entre les professionnels
qui vous accompagnent



Terr-eSanté est une solution numérique
pour vous aider à mieux gérer
votre santé et celle de vos proches.
Elle facilite la collaboration entre
les professionnels qui vous prennent en charge.

... 100% gratuit

Le programme est porté et financé par l'Agence
régionale de santé Île-de-France.

... 100% sécurisé

Terr-eSanté est autorisé par la CNIL : vos données
sont protégées, personne ne peut y accéder sans
votre consentement.

... 0 risque d'oubli

Vous n'avez plus besoin d'apporter vos comptes-
rendus d'examen et documents médicaux lors de
vos consultations : tout est stocké sur Terr-eSanté.

... 0 prescription redondante

Vos professionnels verront si un examen vous a
déjà été prescrit : vous éviterez ainsi de passer le
même examen plusieurs fois.



www.terr-esante.fr